

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 15/2023**

le 10 mai 2023

VMCV – Projet d’horaire 2024 et ligne 209

10.03.02-2305-Comm15-Horaire-VMCV-2024.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le projet d’horaire 2024 des transports publics suisses, et donc des VMCV, sera soumis à une consultation publique du 25 mai au 11 juin (sur le site [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch)) avant d’entrer en vigueur dès le 10 décembre 2023.

Les VMCV sont actuellement en train d’étudier, avec l’ensemble des communes concernées, une réorganisation de leur réseau à l’horizon 2030 ; les premières mesures devraient entrer en vigueur pour l’horaire 2025.




La Municipalité a cependant décidé d’améliorer immédiatement l’offre sur la ligne 209, reliant l’arrêt « Bel-Air » à la gare de Vevey en desservant les quartiers des hauts de la ville, et inversement. Cette ligne circule uniquement en semaine les matins et les soirs, en profitant de courses effectuées auparavant à vide par des véhicules quittant le dépôt de Clarens pour rejoindre d’autres lignes sur la partie ouest du district. Ces courses sont très majoritairement utilisées par des travailleurs pendulaires.

Après une analyse de la situation, aucune course à vide supplémentaire ne peut être exploitée le matin. En revanche, deux courses supplémentaires seront prévues à l’horaire 2024 en soirée, avec un départ de la gare de Vevey à 18h41 et 19h40, ce qui permet de bonnes correspondances avec le trafic des grandes lignes CFF. Les coûts relatifs à ces courses supplémentaires seront prévus au budget 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 3 avril 2023

